



CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE
17 rue de Choiseul 75002 Paris
tel : 01 42 65 12 04
www.cihm.info

La Grande Traversée du Jura – Moitié Sud Du 6 au 11 Juillet 2009

Organisateur :
Laurent Plazanet



La Grande Traversée du Jura -la GTJ- est une classique de la randonnée itinérante à VTT.

Ici, ni pics acérés, ni crêtes dentelées, ni glaciers... Le massif du Jura, qui culmine au crêt de la Neige à 1720 mètres offre les paysages d'une moyenne montagne apparemment débonnaire en comparaison des Alpes ou des Pyrénées. Quoique... à parcourir la GTJ, le vététiste passant des gorges du Doubs au crêt du Nû aura plus d'une fois l'occasion de mesurer la hardiesse du relief.



La traversée se pratique sur un chemin entièrement balisé qui ondule le long des combes, court sur les crêtes du Mont d'Or à 1461mètres jusqu'au Crêt du Nû à 1351 mètres, coule dans les vallées, passe une cluse, se glisse à travers de grandes forêts d'épicéas pour s'allonger sur les doux rivages des lacs.

Il s'agit ici de parcourir cet itinéraire sur sa moitié Sud, soit 210 km en 5 jours, de Métabief à Hauteville-Lompnes.

Hébergement en gîte ou VVF (prix avec demi-pension) :

Nuit du 6 : Metabief : Gîte Les Sapins de l'amitié (34€)
Nuit du 7 : Bellefontaine : VVF Les Chevreuils (51€)
Nuit du 8 : Les Molunes : Gîte La Vie Neuve (45 €)
Nuit du 9 : Lalleyrat : Centre Les Clairmontelles (45 €)
Nuit du 10 : Brenod : Gîte La Léchère (33 €)

Transport : en train car itinérance (prix Prems - Loisir, compris 10 € pour le vélo dans TGV)

Aller : TGV Paris – Metabief à 7h58 (39 – 56 €)
Retour : TER Tenay – Mouchard à 15h16 (22 €)
TGV Mouchard – Paris à 19h36 (32 – 44 €)
Ces lignes acceptent les vélos.
Réservation TGV obligatoire. Inutile pour le TER.

Programme réalisé à partir du topoguide VTT - GTJ :

La GTJ étant un parcours balisé, je peux déjà vous donner des chiffres très précis sur le parcours :

Après-Midi 1 : demi-journée sur le site VTT de Metabief et ses pistes de descente de différents niveaux
Jour 2 : Metabief - Bellefontaine (49 km, D+ 900, D- 1200). (Montée par le téléphérique de Metabief).
Jour 3 : Bellefontaine - Les Molunes (40 km, D+ 1000 , D- 850)
Jour 4 : Les Molunes – Lalleyrat (47 km, D+ 1100 , D- 1600)
Jour 5 : Lalleyrat - Le Jorat (43 km, D+ 950, D- 950)
Jour 6 : Le Jorat – Tenay (33 km, D+ 450, D- 550)

Niveau « Moyen + », 2,5 Vélos.

Les dénivelées sont assez importantes mais le rythme sera modéré. De plus, le parcours propose de nombreuses variantes (GTJ Light) le long du parcours permettant de diminuer la dénivelée et passer par la route en cas de coup de fatigue.

Nature de terrain : petites routes à 40%, chemins à 35% et singles à 25%. Nature à 100 % !

La possibilité d'une voiture accompagnatrice acheminant bagages et matériel vélo serait un gros plus afin de rouler léger et parer aux soucis. Chacun des participants conduirait le véhicule une demi-journée. Calcul des frais sur le barème CIHM ou aux frais réels.

REUNION D'INFORMATION AU LOCAL CIHM (15 rue Gay Lussac) le Jeudi 26 Mars à 19h30.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Laurent Plazanet au 06 89 36 38 28 ou Laurent.plazanet@voila.fr



CAHIERS INTERNATIONAUX DE PATRIMOINE
17 rue de Choiseul 75002 Paris
tel : 01 42 65 12 04
www.cihm.info

La Grande Traversée du Jura – Moitié Sud Du 6 au 11 Juillet 2009

Organisateur :
Laurent Plazanet

Bulletin individuel d'inscription (un bulletin par personne)

À renvoyer exclusivement à l'organisateur accompagné d'un chèque d'arrhes de 50 € à l'ordre de
Laurent Plazanet ⁽¹⁾

Nom du participant : _____ Prénom : _____

Numéro d'adhérent CIHM : _____

Adresse : _____

Téléphone personnel : _____

Adresse email : _____

Référence contrat assurance individuelle accident : _____
Fortement recommandée (FFME, ANCEF, FFCAM ou équivalent)

Personnes à prévenir en cas d'accident (ordre de priorité) :

(1) Nom : _____ Téléphone : _____

(2) Nom : _____ Téléphone : _____

Les organisateurs sont bénévoles et non moniteurs professionnels. Les participants sont donc seuls responsables
De leur propre sécurité sauf action dolosive ou malveillante d'un tiers.

Groupe limité à 8 participants; sous réserve d'avoir sa cotisation à jour.

Conditions d'annulation : **avant le 31/05/09** : aucun frais. Au-delà, en fonction des frais engagés, le chèque d'arrhes
pourra rester acquis.

Date : _____

Signature : _____

⁽¹⁾ : Laurent Plazanet, 3 rue de la colonie 75013 PARIS